

# Étude de cas par le Dr Alvin De Leon



**CAS : 85**

**DATE :** octobre 2017

**PATIENT :** femme, 58 ans, droitière



**Plainte subjective :** la patiente présente une **douleur à la hanche droite** depuis 7 mois. Elle dit que ses douleurs à la hanche vont et viennent souvent, mais qu'elles peuvent être très fortes. Elle dit que le fait de se lever après avoir été assise peut vraiment exacerber la douleur et que celle-ci semble être pire le matin au réveil. Elle ajoute que la douleur la réveille parfois la nuit. D'une manière générale, elle estime que la douleur est d'une intensité de 4 sur 10, mais qu'elle peut atteindre 10 sur 10 dans les pires moments (10 correspondant à une douleur très intense). Elle dit qu'elle n'a subi aucun traumatisme à la hanche. La patiente précise qu'elle a passé des radiographies qui ont révélé une arthrose légère à modérée de la hanche droite. Elle dit qu'elle a reçu des soins chiropratiques et d'acupuncture pour sa hanche et pour d'autres problèmes, mais que ça ne lui procure qu'un soulagement temporaire.

**Observation :** la patiente a une démarche normale. Elle présente une amplitude de mouvement complète et sans douleur au niveau des lombaires et des hanches. Tous les autres tests orthopédiques se sont révélés négatifs, à l'exception du test de Faber, qui s'est révélé positif pour la douleur à la hanche droite. L'examen chiropratique et la palpation ont révélé de multiples restrictions articulaires au niveau du rachis lombaire et des articulations sacro-iliaques. De légers points gâchettes ont également été observés dans le muscle moyen glutéal droit.

**Organes affectés :** articulation et muscles de la hanche droite

**Feuillet embryonnaire :** mésoderme nouveau

**Centre de contrôle au cerveau :** moelle cérébrale

**Explication de la GNM :** articulation et muscles de la hanche droite : **conflit modéré de dévalorisation de soi vécu comme le fait « d'en avoir trop lourd à porter », comme « je n'en peux plus » ou « je n'y arriverai pas » en relation avec un partenaire.** Ce Programme Biologique Spécial provoque une perte de tissu musculaire (nécrose) au niveau des muscles striés des hanches durant la **Phase de Conflit Actif**. Durant la **Phase de Guérison**, le tissu perdu est reconstitué, ce qui provoque une inflammation et des douleurs. Le sens biologique de ce Programme Biologique Spécial est de renforcer les muscles de la hanche afin qu'ils soient à l'avenir suffisamment forts pour « supporter plus de poids ». La patiente est présentement en **Guérison en Suspens**, avec l'existence de **rails et des déclencheurs**, parce que l'intensité de la douleur fluctue régulièrement. Pour que la guérison puisse se terminer, la patiente doit identifier le conflit originel ainsi que ses rails.

**Compréhension de la GNM :** la patiente a compris l'explication et nous avons d'abord pensé que sa douleur à la hanche était liée, d'une manière ou d'une autre, à un problème à son travail. Cependant, lors du rendez-vous de suivi une semaine plus tard, elle ne ressentait toujours pas d'amélioration significative de sa douleur à la hanche, ce qui nous a incités à rechercher un autre conflit. Mais, lors de ce rendez-vous, elle souhaitait que nous nous concentrons plutôt sur ses douleurs aux pieds, et nous n'avons pas eu suffisamment de temps pour nous occuper de sa douleur à la hanche. Il a fallu deux rendez-vous de plus pour que sa douleur au pied disparaisse complètement. C'est lors de son quatrième rendez-vous qu'elle a finalement souhaité que nous nous concentrons vraiment sur sa douleur à la hanche. Elle a réalisé que son conflit était peut-être lié au comportement obsessionnel compulsif de son conjoint vis-à-vis du nombre « 666 ». Elle dit qu'elle savait qu'il avait un besoin compulsif de ne jamais voir ce nombre, mais, jusqu'à ce qu'ils se marient, elle n'avait pas vraiment réalisé à quel point ce besoin la dérangeait. Elle a été choquée et embarrassée par l'insistance de son conjoint à lui faire renvoyer les marchandises qu'elle avait achetées, lorsque le montant total du ticket de caisse comportait, quelque part, le nombre « 666 », ou à quitter un théâtre ou un spectacle parce qu'il voyait ce nombre quelque part sur leur billet (**son DHS**). Elle a alors réalisé que cela devenait un véritable fardeau dans sa vie et que c'était « trop lourd à supporter », d'autant plus qu'elle ne comprenait pas vraiment le comportement de son conjoint. Elle explique qu'elle a essayé de lui en parler afin de l'aider à surmonter cette compulsion, mais qu'il refuse d'en discuter en disant qu'il va résoudre ce problème lui-même.

Je lui ai demandé de faire le rapprochement entre sa douleur à la hanche et le comportement obsessionnel compulsif de son conjoint à propos du nombre 666. J'ai pris le temps de lui expliquer les comportements obsessionnels compulsifs du point de vue de la GNM afin qu'elle comprenne l'effet apaisant que cela procure à la personne qui se comporte ainsi. Je lui ai également recommandé de travailler à changer son point de vue sur le comportement de son conjoint. Peut-être devait-elle voir cela comme une occasion de l'aider, en se rangeant de son côté. Que ce n'est pas seulement le problème de son conjoint, mais un problème qu'elle peut aider à résoudre. Par exemple, elle peut vérifier les articles, les tickets de caisse et les billets à l'avance et dire à son conjoint qu'elle s'est assurée que tout était correct avant qu'il ne les voie. Peut-être que le fait de voir qu'il a le droit de ressentir ce qu'il ressent et d'agir comme il le fait peut le rendre moins anxieux.

Des techniques générales d'équilibrage et un traitement chiropratique ont également été pratiqués.

**Résultats :** lors d'un rendez-vous de suivi deux semaines plus tard, elle a signalé une amélioration significative de ses symptômes. Elle dit que sa douleur à la hanche a diminué d'environ 50 % et qu'elle a même eu un ou deux jours sans aucun symptôme. Elle dit que sa hanche n'est plus aussi douloureuse le matin. Cependant, elle ne comprend pas pourquoi la douleur semble s'intensifier au travail alors qu'elle n'est pas avec son conjoint. Au vu de son travail consistant à manipuler des feuilles de calcul et des nombres, j'ai suggéré que le fait de voir le nombre 666 était peut-être devenu un rail ou un déclencheur pour elle. Je lui ai recommandé de se rappeler qu'elle ne craignait rien à voir ce nombre, car il n'avait pas la même signification pour elle que pour son conjoint. Je lui ai également demandé de continuer à faire preuve de plus de souplesse envers le comportement de son conjoint et de se rappeler qu'ils font partie de la même équipe.

Elle n'est pas revenue au cabinet pendant environ six mois. Lors d'une récente consultation pour divers symptômes, elle a expliqué que, quelques jours après la dernière consultation, sa douleur à la hanche s'était atténuée, et qu'en l'espace de deux semaines, elle avait complètement disparu. Elle reconnaît qu'il lui a fallu beaucoup d'efforts pour voir les choses différemment concernant le comportement de son conjoint (car il continue d'agir ainsi), mais qu'elle a dû réussir à changer sa façon de voir les choses, car elle ne ressent plus aucune douleur à la hanche.

*Pour la clarification de termes spécifiques, veuillez consulter le document « Les Cinq Lois Biologiques »*

**Source :** [www.LearningGNM.com](http://www.LearningGNM.com)